

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 JUIN 2024 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur GRANJU, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN, Monsieur RIGAUD, Madame COULET, Monsieur DI PERNA, Monsieur RICHER, Madame BRISSEZ, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Madame QUELIN, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYÈRE, Madame MEYZONNY

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Madame ARMAND (à Monsieur GUEUR)
Madame SEYTIER (à Madame GRIMAL)
Madame ARBORE (à Monsieur de BOISSIEU)
Monsieur RIBIERE (à Madame SONNERY)
Monsieur ABBES (à Madame MEYZONNY)

ABSENTS :

Monsieur KARTAL
Madame ARENA
Madame PONCET
Monsieur MARINO MORABITO

Monsieur BECQUART est désigné secrétaire de séance.

2024.03.13

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

(Rapporteur : Christophe FORTIN)
Nomenclature : 7.1 – Décisions budgétaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son livre III relatif aux Finances Communales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n° 2024.02.03 du 05 avril 2024 portant approbation du budget primitif 2024 du budget principal,

Vu la délibération n° 2024.03.11 approuvant le Compte Financier Unique 2023 du budget principal pour l'exercice 2023.

Vu la délibération n° 2024.03.12 portant affectation du résultat 2023 du budget principal pour l'exercice 2023.

Il est rappelé que le vote du budget 2024 est intervenu sans prendre en compte l'affectation des résultats.

De ce fait, le budget supplémentaire reprend l'affectation du résultat et les ajustements avec l'exécution budgétaire 2024, en lien avec l'inflation et l'avancement des projets.

Au vu des éléments budgétaires il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget supplémentaire ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	8 785 678,26 €	8 785 678,26 €
Section d'investissement	5 012 014,14 €	5 012 014,14 €
Total Budget Supplémentaire	13 797 692,40 €	13 797 692,40 €

Le détail de la répartition proposée est joint en annexe de la présente délibération.

La Commission Municipale **Finances**, lors de sa séance en date du **11 juin 2024** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

- D'APPROUVER** le budget supplémentaire 2024 du budget principal tel que présenté ci-dessus et conformément à la maquette jointe.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le

21 JUIN 2024

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Jacques BECQUART
Secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20240620-DEL_2024_03_13-DE
Date de télétransmission : 20/06/2024
Date de réception préfecture : 20/06/2024 2